## NOUVEAU: Ordonnance sur les avoirs pour prestation touristique

Lien du site **ambitioneco** pour consulter le guide des aides mises en place <a href="https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr">https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr</a>

Lien de dépôt de dossier pour le Fonds d'urgence Tourisme https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/352/289-etre-finance-en-sortie-de-crise-covid-19-avec-le-fonds-d-urgence-tourisme-tourisme.htm

Le Prêt garanti par l'État : Quelles démarches pour en bénéficier ? https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/dp-covid-pret-garanti.pdf

Lien vers le simulateur d'activité partielle http://www.simulateurap.emploi.gouv.fr

Lien vers le site Atout France, qui liste les mesures de soutien mises en place pour les entreprises <a href="http://www.atout-france.fr/actualites/complement-d-information-sur-le-coronavirus-covid-19-0">http://www.atout-france.fr/actualites/complement-d-information-sur-le-coronavirus-covid-19-0</a>

Lien vers le site du gouvernement pour les mesures exceptionnelles concernant l'URSSAF et les impôts <a href="https://www.economie.gouv.fr/mesures-exceptionnelles-urssaf-et-services-impots-entreprises">https://www.economie.gouv.fr/mesures-exceptionnelles-urssaf-et-services-impots-entreprises</a>

Lien vers la lettre d'information Auvergne - Rhône-Alpes Tourisme qui confirme les opérations annulées/reportées et des mesures en cours.

http://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/article/coronavirus-auvergne-rhone-alpes-tourisme-se-mobilise-aux-cotes-des-professionnels

Lien du site UMIH Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie pour des recommandations et informations

https://umih.fr/fr/Salle-de-presse/news/Mise-jour-15-03-2020-Lpidmie-Coronavirus-consquences-et-aides-pour-les-entreprises

Lien du site FNHPA Fédération Nationale de l'hôtellerie de Plein Air, pour suivre les dernières informations dans la rubrique « actualités »

https://fnhpa-pro.fr

La FNHPA analyse les différents arrêtés ministériels pour ses adhérents et recommande de respecter scrupuleusement la fermeture à la clientèle des terrains de campings jusqu'au 15 avril 2020.

Si vous avez besoin d'aide afin de résoudre gratuitement un éventuel litige, tournez vous vers le Médiateur des entreprises :

https://www.economie.gouv.fr/mediateur-des-entreprises

Un spécialiste du marketing digital et de la commercialisation en ligne dresse une liste de questions/réponses :

https://guestetstrategy.com/professionnels-du-tourisme-comment-reagir-dans-lurgence-face-a-la-crise-du-covid19/

Nous vous assurons de tout notre soutien, et de notre disponibilité par mail aux adresses suivantes <u>accueil@coeurdedrome.com</u> et <u>otvaldedrome@gmail.com</u> et par téléphone au **04 75 25 11 38** 

Le référent unique de la DIRECCTE Auvergne - Rhône-Alpes ara.redressementproductif@direccte.gouv.fr 04 72 68 29 69

Le référent unique CCI France entreprises-coronavirus@ccifrance.fr 01 44 45 38 62

